

chose leur semble indigne, épouvantable. Ne devons-nous pas songer d'abord aux valeurs humaines, et non aux gains temporels? Je me dispenserai de considérations philosophiques sur le sujet mais, sans pouvoir très bien me l'expliquer, il me semble qu'il existe un rapport intime entre ces deux ordres de valeurs. Je ne vois pas la possibilité de les séparer de façon aussi arbitraire. Je traiterai donc sommairement de cette question des bénéfiques. Fatigué des condamnations que j'entendais à ce sujet, je me suis adressé à une autorité bien connue de plusieurs de nos compatriotes. Je rougis à la pensée qu'il est aujourd'hui principal d'un collège d'Oxford et qu'il est tenu en Angleterre pour un homme de la gauche et même un socialiste. Toutefois, je le considère comme un homme sensé, autrement je ne citerais pas ses paroles. Permettez-moi donc de rappeler ce qu'il dit des bénéfiques. J'espère qu'on voudra bien méditer ses paroles. Je cite:

Si l'on considère les bénéfiques en eux-mêmes, il me semble étrange qu'un homme qui travaille pour un traitement déterminé n'ait rien à se reprocher, tandis que celui qui tente de réaliser un bénéfice toujours incertain mérite le blâme.

L'explication est très simple. Il ajoute,—et c'est très important, puisque ce passage se rapporte à la liberté dont nous ne cessons de parler:

Tant qu'il existe un élément d'incertitude dans la satisfaction des demandes, les bénéfiques doivent être possibles.

En d'autres termes, à moins que l'Etat ne se charge de répondre à la demande, si nous abandonnons ce soin à des particuliers exigeant qu'ils risquent de tout perdre permettons qu'ils réalisent un profit, car personne ne se porte à leur secours si les affaires vont mal: songez au nombre de nouvelles entreprises infructueuses lancées tous les ans, personne ne leur offrira du crédit ou de l'aide...

L'hon. M. MACKENZIE: Qui est l'auteur de cet écrit, si on me permet cette question?

M. MACDONNELL: M. A. D. Lindsay, directeur de Balliol.

Je réduirai la question à sa plus simple expression, mettant de côté les déclarations des érudits pour ne m'adresser qu'au sens commun de mes auditeurs. Lorsqu'une personne confie un travail à un petit entrepreneur, n'est-il pas satisfait que ce dernier réalise un bénéfice? Sans le moindre doute. Si nous ne saisissons pas les éléments de cette question de bénéfiques, c'est que nous ne la considérons jamais que dans la mesure où elle intéresse des gens très éloignés que nous n'avons jamais rencontrés et que nous accablons d'injures. Cela me rappelle l'homme qui en injurait un autre en termes très énergiques et à qui l'on demanda s'il connais-

sait l'objet de ses invectives. "Naturellement non, a-t-il répondu, si je le connaissais, je ne pourrais parler de lui de cette façon." C'est souvent notre cas.

J'ajouterai un mot sur cette question de bénéfiques. Lorsque nous nous inquiétons à ce sujet, il s'agit toujours de cas éloignés que nous envisageons en ce qu'ils s'appliquent à quelque grande entreprise. Je ferai cependant remarquer que dans l'échelle des valeurs les bénéfiques occupent un rang bien inférieur, tellement inférieur, que si ceux qui versent dans la critique se donnaient la peine de se renseigner, ils constateraient que ces bénéfiques ne comptent pas, pour ainsi dire. En effet, l'embauchage vient en premier lieu, et ce n'est que juste; il y a ensuite les salaires raisonnables et suffisants,—ce qui est tout aussi juste,—et ensuite les impôts. Je ne sais trop si les impôts ne prennent pas le premier rang, mais je laisserai aux avocats le soin d'en décider. En tout cas, ces impôts sont tout près du sommet; les experts pourront déterminer cela entre eux. En troisième lieu, l'usine doit être entretenue, car autrement les impôts et les dividendes seront inexistants. En quatrième et dernier lieu, viennent les bénéfiques, et souvent, je le répète, on ne peut même dire qu'ils viennent en dernier lieu puisqu'il n'y en a pas. Dans certains cas, je le sais, des bénéfiques excessifs sont réalisés, mais c'est au percepteur des impôts qu'il incombe d'y voir. Le ministre des Finances y réussit passablement bien.

J'ai parlé de l'aspect personnel de l'embauchage. Je ferai maintenant quelques remarques au sujet de l'Etat, mais je me propose d'être bref. Bien entendu, l'Etat accepte maintenant des responsabilités qu'il n'aurait jamais songé à assumer il y a dix ans. Je dois dire que nous avons tous acquis de nouvelles connaissances au cours des dix dernières années. Cette remarque vaut non seulement pour les socialistes mais pour les membres de tous les autres partis. J'avoue bien volontiers que nos connaissances étaient loin d'être complètes à l'époque des années '30. J'ai entendu quelqu'un dire, et j'avoue que cette remarque m'a fort embarrassé: "Nous ne pouvons voter pour vous, vous n'avez pas su comprendre la situation lors des années '30." Alors, pourquoi ne pas dire qu'on avait tort il y a un siècle, lui répondis-je. Quoi qu'il en soit, je répète que nous avons tous fait quelque progrès. L'Etat a acquis de l'expérience et doit assumer certaines responsabilités. Cependant, là n'est pas le point que je désire mettre en relief. Je veux plutôt parler de l'élément humain dans le travail, élément auquel j'attache une suprême importance et dont l'oubli est à l'origine de